



FACILITATEUR DE BASKET

Conditions de participation aux camps basket Toussaint

1- Conditions de participation

Les participants aux camps doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball et doivent pouvoir fournir un justificatif auprès du CD67 en cas de demande. Pour participer aux camps il faut être âgé de 8 à 17 ans. Attention, **nouveauté** cette année :

- **Du 22 au 24 octobre réservés aux U9 et U11**
- **Du 29 au 31 octobre réservés aux U13, U15 et U17**

2- Justificatifs de règlement.

Le dossier d'inscription devra être constitué :

- Du coupon d'inscription.
- De l'**autorisation parentale** officielle signée.
- D'un chèque signé à l'ordre du CD67 qui sera encaissé 6 jours avant le début du camp.

Toute inscription ne comporte pas ces 3 éléments ne sera pas prise en compte. Le dossier incomplet vous sera retourné par retour de courrier.

3- Conditions d'annulation et de remboursement.

Avant les camps :

Pour toute annulation annoncée 5 jours ouvrés avant le début des camps, votre chèque vous sera retourné.

Pour toute annulation de moins de 5 jours ouvrés avant le début des camps, l'inscription vous sera remboursée avec déduction des frais administratifs de 10€.

Pendant les camps :

Les personnes quittant les camps durant sa durée quelles que soient les raisons ne seront pas remboursées.

4- Délais d'inscription :

Toutes les inscriptions complètes reçues 5 jours ouvrés avant le début des camps seront prises en compte.

Toutes les inscriptions reçues après ce délai ne seront pas acceptées.

Le CD67 n'accepte aucune inscription sur place le jour même.